



# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Procès verbal / Minutes

**mardi le 1 décembre 2015**

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAI et Messieurs les Conseillers MAURICE LAFLEUR, IVAN LEBLANC, JACQUE GAUTHIER (Maire suppléant) tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

### **147-12-2015**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Mairesse Mme Kim Cartier-Villeneuve: OUI
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau: OUI
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M Ivan Leblanc :
7. Siege #6 M Jacque Gauthier : OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

### **148-12-2015**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

**QUE** le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 17 novembre 2015 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

---

### 149-12-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake fait un don de 100.00\$ pour le repas de Noël annuel de l'École Ste-Marie et fournisse la salle récréative gratuitement.

Adopté

---

### 150-12-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake renouvelle le contrat de recyclage avec Evolu-Tic Outaouais pendant cinq ans (2016-2020). Le nouveau contrat ne montre aucune augmentation de prix pour 2016 et 2017, une augmentation de 2.5% en 2018 et 2019 et une augmentation de 3% en 2020. (Annexe A)

Adopté

---

### 151-12-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE

**QUE** la municipalité d'Otter Lake achète une soudeuse Millermatic 252 de Ottawa Valley Oxygen pour le garage municipal, prix de 2,998.00\$ plus les taxes applicables.

Adopté

---

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### 152-12-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake adopte règlement 2006-03-002 modifié concernant l'entretien des chemins durant l'hiver sur le territoire de la Municipalité d' Otter Lake. (Avis de motion le 5 aout 2015) ANNEXE B

Adopté

---

### Divers

Mairesse Mme Kim Cartier Villeneuve:

Formation Code d'Éthique / Code of Ethics  
Training

Siège #1 M Maurice Lafleur:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau : Subvention MADA

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M Ivan Leblanc:

Siège #6 M Jacque Gauthier: Dépotoir TNO

---

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### 153-12-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

IT WAS MOVED BY COUNCILOR NANCY DAGENAI  
AND UNANIMOUSLY RESOLVED

**QUE** la municipalité d'Otter Lake envoie Mairesse Kim Cartier-Villeneuve et conseiller M Ivan Leblanc à la formation donné dans la région Pontiac par l'FQM sur le Code d'éthique des élus municipaux. La date est confirmée pour le 16 janvier, endroit a déterminé et le prix est un maximum de 387.00 \$ chaque.

Adopté

---

### 154-12-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake autorise conseiller Jennifer Vadneau de déposer une demande dans le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) 2015-2016. Conseiller Jennifer Vadneau est aussi autoriser pour signer tous documents requis pour compléter le dossier. Date limite pour envoyer la demande est le 11 décembre 2015.

Adopté

---

### 155-12-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake convient que les ordinateurs portables qui ont été achetés pour le Conseil et le maire restent la propriété de la municipalité. À la fin de leur mandat, les  
*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

élus faut remettre leurs ordinateurs portables et les accessoires qui ont été achetés pour aller avec eux. Les ordinateurs portables seront ensuite restaurés à leur état d'origine et données aux nouveaux élus pour être utilisés durant leur mandat.

Adopté

### Information aux membres du Conseil /

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- Rapport du maire
- Rapport du chef pompier
- Rapport Parc Leslie

---

### Correspondance

- |                        |                  |
|------------------------|------------------|
| 1. Pontiac High School | Merci - Bourse   |
| 2. Danielle Villeneuve | Diner de Noel    |
| 3. Roslyn Carter       | Lumière de route |
- 

### 156-12-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Que** les comptes soient payés

Adopté

---

### **CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :**

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 135,638.84\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec  
Ce 1er jour de décembre 2015.

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

Andrea Lafleur, Directrice générale

---

<b>Comptes à payer</b>	135,638.84 \$
<b>Factures prépayées:</b>	55,000.00 \$
<b>Salaires élus et employés:</b>	42,184.29 \$
<b>Totale:</b>	<b>232,823.13 \$</b>

---

**Période de questions 30 minutes**

---

### 157-12-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la réunion soit levée a 20H10.

Adopté

---

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

---

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale